

FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.48.18.82.96 - Fax : 01.48.18.82.94
E-MAIL : contact@portsetdocks.org

Documentation Générale n°07
Circulaire Grands Ports Maritimes et
Chambres de Commerce Maritimes et de Pêche n°03

Montreuil,
le 23 janvier 2009

PREMIÈRE RÉUNION DE NÉGOCIATION SUR LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES

Chers Camarades,

Les employeurs profitent de la crise. Tout est bon pour qu'encore une fois ce soit les salariés qui payent les pots cassés.

L'UPF nous a rabâché qu'il n'y avait aucune visibilité sur la crise, que nous étions en période de récession et qu'il faudrait en tenir compte dans nos revendications.

Nous avons exposé que l'augmentation de salaire pour 2008 qui avait été de 2 % en janvier puis 0,5 % en juillet soit 2,3 % en moyenne sur l'année avec une inflation moyenne à 2,8 % sur l'année il y avait déjà un manque de 0,5 %. De plus, suite à la loi Fillon de 2004 ainsi qu'à la baisse des retraites complémentaires, la transformation de la CRP en IGRS a augmenté de 0,7% les cotisations des salariés. Et pour finir, afin d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés qui sont la force productive de l'économie, il nous a semblé normal de demander une augmentation des salaires de 2,3 % pour 2009. Soit au total 3,5 %.

La réponse de l'UPF a été de nous proposer 1% avec une clause de revoyure courant 2009 pour finaliser une augmentation en fonction de l'évolution du contexte économique.

C'est du foutage de gueule.

En trente ans, les dividendes versés aux actionnaires des entreprises françaises ont été multipliés par 5, pendant ce temps les salariés n'ont rien reçu, ils ont subi le passage à l'Euro et les augmentations de prix des produits courants.

Leurs conditions de travail se sont dégradées au profit encore une fois de la rentabilité.

Même si nous devons reconnaître que la crise est une réalité, ce n'est pas en baissant encore le pouvoir d'achat des salariés que la consommation sera relancée.

Les salariés portuaires subissent depuis janvier 2008 une réforme qu'ils n'ont surtout pas voulu et qui sera de toute manière néfaste à l'intérêt du service public dans les ports.

Un accord cadre signé le 30 octobre 2008 définissait les modalités de mise en place de cette réforme : Il n'est absolument pas respecté par les directions de ports. Les salariés n'ont aucune visibilité sur leur avenir. Le ministre D. BUSSEREAU interpellé à 2 reprises sur ces problèmes reste muet. Nous ne voyons rien venir sur les promesses de relance et la création d'emplois que le gouvernement annonçait.

Pour toutes ces raisons, nous avons refusé la proposition patronale et une seconde réunion de négociation a été programmée pour le 18 février 2009.

Alors, Camarades, discutez dans vos syndicats et faites nous part de votre mandat, nous en ferons une synthèse lors de la Commission Exécutive du 4 février 2009.

La Fédération est là pour représenter l'ensemble des syndicats qui lui donneront un mandat clair, pour les négociations de branche.

***Un travail uni et solidaire
est le meilleur moyen de faire valoir nos revendications.***

Recevez, Chers Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat